

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 21 juillet 2020

DOSSIER DE PRESSE

CHOOSE NEW CALEDONIA!

La relance économique par le soutien à l'investissement

Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie et du commerce extérieur, Philippe Blaise, vice-président de la province Sud, et Chérifa Linossier, chargée de mission pour le développement économique et les relations extérieures de la province des Îles, ont présenté conjointement *Choose New Caledonia !*

Objectif : renforcer l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie auprès d'investisseurs étrangers et relancer l'économie en les accompagnant jusqu'à la mise en place de leurs projets.

Choose New Caledonia !

Choose New Caledonia ! est une structure intégrée à la direction des Affaires économiques (DAE) de la Nouvelle-Calédonie. Composée de six agents, elle sera l'interlocuteur unique de potentiels investisseurs pour les accompagner à chaque étape de leur projet : identification des opportunités et des débouchés locaux, élaboration des dossiers, présentation des dispositifs fiscaux, etc.

Un dispositif en collaboration avec les provinces

Choose New Caledonia ! agira en étroite collaboration avec les trois provinces qui sont compétentes en matière de développement économique. Ces dernières seront ainsi des partenaires privilégiés pour accompagner les potentiels investisseurs dans leur démarche, de la mise en œuvre de leur projet à la mise en relation avec les différents acteurs privés et publics.

Les secteurs identifiés sont variés : innovation et numérique, transition énergétique, habitat, infrastructures, tourisme et hôtellerie, agriculture ou économie bleue.

D'ores et déjà en province Sud, « le bureau des investisseurs » est à la disposition des entreprises extérieures qui veulent créer une succursale en Nouvelle-Calédonie ou s'associer à une entreprise locale et des investisseurs qui souhaitent entrer dans le capital d'une entreprise calédonienne (prise de participation en devenant associé ou actionnaire).

Contacts

Bureau des Investisseurs en province Sud :

Isabelle Laran : 74 76 08 / isabelle.laran@province-sud.nc



Référente du projet Choose New Caledonia pour la province des Îles :

Chérifa Linossier : 99 07 33 / c-linossier@loyalty.nc



Le réseau Business France

Dans cet objectif, *Choose New Caledonia!* a rejoint le réseau Business France, l'agence nationale en charge de l'internationalisation de l'économie française. Sa mission est de promouvoir l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires à l'étranger. Ce partenariat permettra à la Nouvelle-Calédonie de renforcer sa capacité à attirer des investissements extérieurs tout en bénéficiant d'un réseau de près de 1 500 collaborateurs, installés dans plus de 60 pays.



Les dispositifs de soutien à l'investissement

Le soutien à l'initiative privée, qu'elle soit locale ou internationale, est l'un des piliers de la politique menée par le 16^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Plusieurs leviers, mis en place dans le cadre de la loi du pays de soutien à la croissance économique, pourront être actionnés en faveur de l'investissement et de l'innovation :

- les provinces peuvent désormais solliciter auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie la création de zones franches, qui offrent des avantages fiscaux aux investisseurs sous la forme d'exonérations d'impôts ;
- le gouvernement a créé un crédit d'impôt pour le financement participatif des entreprises égal à 25 % du montant des versements ;
- le gouvernement finalise un projet de délibération du Congrès pour mettre en place une réduction d'impôt pour les dépenses de recherche et d'innovation égale à 30 % du montant des dépenses engagées.

La Nouvelle-Calédonie et l'État encouragent également l'investissement via deux dispositifs de défiscalisation cumulables, qui permettent aux investisseurs de bénéficier d'une réduction d'impôt en contrepartie de leur participation au financement d'un projet. Les provinces soutiennent, elles aussi, activement le développement économique par diverses aides directes à l'investissement et aux études.

Promouvoir les atouts de la Nouvelle-Calédonie

Choose New Caledonia ! mènera des actions variées et complémentaires afin de mettre en lumière les atouts de la Nouvelle-Calédonie à l'international et de recruter des investisseurs potentiels.

Outre le site internet choosenewcaledonia.nc, différents supports de communication et réseaux sociaux permettront de faire connaître l'offre calédonienne à l'extérieur du territoire. *Choose New Caledonia !* participera également à des salons internationaux, mobilisera les délégués de la Nouvelle-Calédonie ainsi que ses partenaires au sein de ses différents réseaux (Business France, entreprises locales partenaires, etc.).



Elle aura, par ailleurs, la responsabilité de répondre à des appels à projets en formulant des propositions au nom du territoire. Elle devra informer les investisseurs potentiels sur le contexte général de la Nouvelle-Calédonie et sur les opportunités d'investissement, en leur apportant un éclairage sur l'écosystème économique, l'environnement des affaires mais aussi le cadre de vie et les filières d'avenir.

Quelques projets d'avenir en Nouvelle-Calédonie

IHG investit à Lifou : la construction de l'hôtel Wadra Bay



Le groupe hôtelier britannique Intercontinental (IHG) a entrepris de construire un complexe hôtelier de haut standing à Lifou, dans les Îles Loyauté. Le chantier a débuté en 2019. L'hôtel, porté par la société de développement des Îles Loyauté et géré par le groupe GLP Hôtels (Hilton), s'inscrit dans la démarche de

*oute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

promotion de l'attractivité touristique calédonienne portée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. L'hôtel a été en partie financé par des dispositifs de défiscalisation et offrira près de 50 logements de haut standing, un spa, des restaurants et un accès à la mer.

Les collectivités calédoniennes main dans la main avec Total Quadran pour construire la plus grande centrale photovoltaïque avec stockage de France



Avec pour objectif 100 % d'énergies renouvelables en 2030, la Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables. La ferme solaire de Boulouparis produira à terme 40 000 MWh et alimentera 38 000 Calédoniens. La première partie de cette ferme, financée en partie par l'Agence française de développement (AFD), produit déjà 18 000 MWh. Avec plus de 70 000 m² de surface de panneaux, cette ferme est la plus grande centrale solaire avec stockage de France.

La Nouvelle-Calédonie mise sur la qualité de ses produits agricoles à l'export



Crevettes, huiles essentielles, vanille, chocolat ou encore café... Ces productions agricoles calédoniennes, aujourd'hui confidentielles au regard des volumes échangés sur les marchés mondiaux, ont pourtant un grand avenir devant elles. Misant sur les savoir-faire et la spécificité de terroirs locaux, les producteurs visent la qualité, ce qui séduit déjà de grandes marques et de grands groupes internationaux. L'île de Maré, aux Îles Loyauté, commercialise ainsi l'huile de santal transformée localement pour les plus grandes marques de parfum telles que Dior, Chanel ou encore Guerlain. Bien qu'encore modeste, la production de vanille de Nouvelle-Calédonie a été primée à plusieurs reprises au salon de l'agriculture à Paris, avec des taux de vanilline exceptionnels, ce qui lui vaut l'intérêt des grandes tables parisiennes. D'autres projets de développement de production de cacao ou encore de café sont à l'étude, qui permettraient de valoriser les spécificités locales tout en développant des activités, sources de revenu dans des zones reculées.

La Nouvelle-Calédonie reconnue comme territoire d'innovation

La biodiversité exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie et les organismes de recherche présents sur le territoire et reconnus dans le monde entier, ont permis à la Nouvelle-Calédonie de devenir en 2019 le seul lauréat de l'outre-mer parmi les 24 territoires retenus dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'innovation », lancé en fin d'année 2018 par l'État. À la clé, près de 15 millions d'euros (1,76 milliard de francs) seront accordés à partir de 2020 à 15 projets basés sur la préservation et la valorisation de la biodiversité.

* *
*